

Agenda 21 Locoyal-Mendon

Phase 1

Information - mobilisation des entreprises – 14 octobre 2010 – 20h30

Compte-rendu

Présents : - environ 30 représentant(e)s d'entreprises, agriculteurs, ostréiculteurs... de Locoyal-Mendon,

- Louis Hervé, Maire,
- Gilles Thunet, adjoint au développement durable, à l'environnement et à la culture,
- Plusieurs élu(e)s du conseil municipal,
- Guillaume Février du CPIE.

La réunion se plaçait dans le cadre de l'Agenda 21 de la mairie de Locoyal-Mendon ; y étaient invités les entrepreneurs, commerçants, agriculteurs, ostréiculteurs, professions libérales de la commune. Ses objectifs étaient :

- de sensibiliser les participants sur le développement durable
- d'informer sur la démarche d'Agenda 21 engagée par la commune : objectifs des élus, méthode employée, actions réalisées et actions à réaliser,
- de recueillir les avis des participants sur les priorités pour agir en matière de développement durable à Locoyal-Mendon,
- de débiter la mobilisation pour participer à la construction de l'agenda 21, véritable programme d'actions de développement durable.

Le présent compte-rendu reprend chronologiquement les phases de la réunion, en indiquant les idées, commentaires, débats soulevés lors des échanges entre participants.

1. Film court sur le thème du « progrès »

Le film est extrait d'une intervention de Pierre Rabhi lors de l'Université de la Terre organisée par l'UNESCO les 18 et 19 octobre 2008 . C'est un agro-écologiste, philosophe, qui intervenait sur la notion de progrès et de l'évolution de sa signification au cours de l'histoire de l'homme sur terre.

Le film est visible sur internet à l'adresse :

http://www.terre.tv/fr/13_societe/59_ecocitoyennete/1627_rventer-le-progr-avec-pierre-rabhi

→ Quelques points soulevés par les participants près le visionnage :

- il faut faire attention lorsque l'on compare les modes de production et de consommation à travers les âges. La population mondiale a énormément augmenté. Il faut aujourd'hui nourrir 6.8 milliards de personnes ; la cueillette ne peut plus suffire !

- attention à ne pas mettre l'homme à côté d'une nature qui serait systématiquement plus « vertueuse » que lui.

- attention également à la pensée unique. Il ne faut pas ranger tous les gens motivés par le développement durable dans une même case et « niveler » les esprits : leurs sensibilités, les priorités qu'ils ressentent...sont différentes. Il faut préserver la « biodiversité » humaine.

2. Construire ensemble le développement durable

Il est demandé aux participant d'exprimer des mots-clés qui leur évoquent le développement durable. Ceci aboutit aux mots suivants :

- ECOSYSTEME
- ECONOMIE LOCALE
- GENERATIONS FUTURES
- VIVRE ENSEMBLE

- EQUILIBRE
- RESPONSABILITE CITOYENNE
- VIVRE AVEC MOINS
- PERENNITE
- PROTECTION DE LA RESSOURCE
- AVENIR DE LA BIODIVERSITE
- VIVRE MIEUX
- CONTRÔLE DES POLLUTIONS
- RESPECT DE L EXISTANT
- RESPECT DE LA CONSTRUCTION/DE LA DYNAMIQUE DE CHACUN/
- RECYCLAGE

A partir de ces mots-clés, on peut essayer de reconstruire une définition du développement durable qui serait un **mode de développement équilibré et pérenne, permettant de vivre mieux ensemble avec moins, associant protection de la biodiversité et économie locale, faisant appel à la responsabilité citoyenne afin de garantir le respect de chacun et des générations futures.**

Ceci permet de démontrer que le concept du développement durable n'est pas abstrait et inconnu des participants et surtout que le fait d'associer les représentations montrent que l'on est complémentaires et qu'un tel développement durable ne sera possible qu'en agissant ensemble sur un territoire.

3. Les approches du développement durable

Une présentation des approches classiques du développement durable est effectuée. Plusieurs entrées permettent de le caractériser :

- la définition du rapport Brundtland (1987): le développement durable est un « *mode de développement permettant de répondre aux besoins des générations du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs* ».

- les 5 enjeux issus du sommet de la Terre de Rio (1992)

- lutte contre le réchauffement climatique
- préservation de la biodiversité et des ressources naturelles
- épanouissement humain et accès pour tous à une bonne qualité de vie
- cohésion sociale et solidarité entre territoires et générations
- modes de production et de consommation responsables.

- les trois sphères, ou piliers du développement durable : économie, société, environnement (économie solidaire, cohésion sociale, respect de l'environnement). On y associe aussi la 4ème sphère de la gouvernance (démocratie participative). Le développement durable ne peut être obtenu que si nos modes de vie respectent en même temps ces piliers.

- les 5 principes du développement durable :

- agir de façon transversale
- évaluer ce que l'on fait
- organiser le pilotage
- s'inscrire dans une amélioration continue
- favoriser les démarches participatives.

→ La discussion permet de mettre en avant plusieurs points, notamment sur les domaines sur lesquels agir de façon prioritaire en matière de développement sur la commune :

- la biodiversité est riche sur la commune, il faut pouvoir la protéger (chemin, talus, eau, respect des côtes, des champs, arrêter la démostriction à outrance...)

- certaines dynamiques existent déjà sur la commune : exemple des mardis d'Hoari qui permettent aux gens de se rencontrer autour du chant, de l'art...

- il y a beaucoup d'associations sur la commune. On dénombre environ 1400 adhérents à des associations. Il y a là un fort potentiel à fédérer afin d'avancer encore vers le développement durable.

- une priorité est l'éducation des enfants, notamment au sujet de la consommation.

- il est nécessaire de sensibiliser les touristes sur les ressources naturelles et le paysage de la commune, afin qu'ils perçoivent l'intérêt de minimiser l'impact de leur présence. L'exemple de l'expo photos de l'été 2010 est très illustratif, il faut multiplier ces initiatives.

- il faut responsabiliser les gens sur les déchets. Des mesures coercitives sont peut-être nécessaires mais à l'amont il faut commencer par la sensibilisation, pour diminuer la production de déchets.
- l'éducation au civisme est également primordiale, pour la vie en cohabitation dans les villages par exemple (stationnement des véhicules...).

4. Présentation de l'Agenda 21

L'agenda 21 (programme d'actions de développement durable pour le 21^{ème} siècle) est présenté : les objectifs initiaux des élus, la méthode développée et son pilotage, les actions réalisées et les étapes à venir, le rôle des citoyens.

Les objectifs de la municipalité de Locoal-Mendon

- appliquer le développement durable de façon transversale
- agir sur le fonctionnement de la mairie et agir sur le territoire
- penser global mais agir local
- agir sur le long terme
- se baser sur des actions concrètes
- associer les habitants et les acteurs locaux, favoriser les démarches participatives.

Un outil pour appliquer le développement durable : l' Agenda 21

- littéralement agenda = « ce qui doit être fait »
- plan d'action de développement durable pour le 21^{ème} siècle
- adopté par 173 chefs d'État lors du sommet de la Terre, à Rio, en 1992
- chapitre 28 : initiatives des collectivités locales à l'appui de l'agenda 21
- volet interne/volet externe
- souhait que cela « dépasse » la mairie...

Les étapes de la mise en œuvre d'un Agenda 21

- information et sensibilisation
- organisation du pilotage
- mobilisation des agents, des élus en interne ; des acteurs locaux et de la population à l'externe
- mise en œuvre d'actions pilotes
- réalisation du diagnostic de territoire participatif
- mise en relief d'axes pour l'Agenda 21
- déclinaison de ces enjeux/axes en objectifs puis en actions
- rédaction de fiches-actions = AGENDA 21
- mise en œuvre, suivi et évaluation.

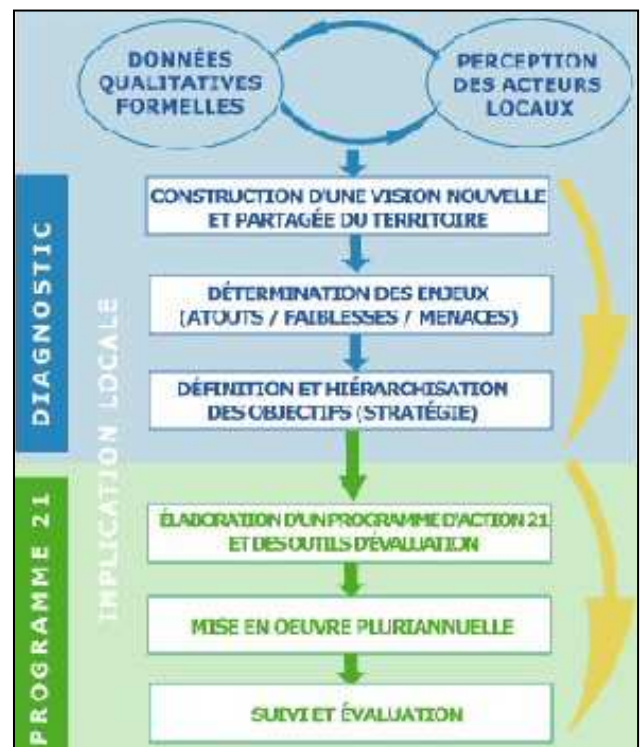
Agenda 21...

- ...de commune
- ...d'entreprise (RSE, SD21000, P2D...)
- ...d'établissement scolaire
- ...de collectivité territoriale
- ...de foyer
- etc.

Ce qui a été fait jusqu'à aujourd'hui...

- formalisation du projet
- mise en place d'une méthodologie
- sensibilisation des élus
- sensibilisation des agents
- réunion du 8 juillet 2010
- réalisation d'opérations pilotes
- création d'un comité de pilotage

Prochaines étapes



- sensibilisation/formation de tous,
- état des lieux,
- diagnostic partagé de territoire.

→ **Quelques points soulevés par les participants suite à la présentation :**

- il est nécessaire de définir précisément le lien entre le comité de pilotage qui va être créé et le conseil municipal
- le comité de pilotage doit être l'« organe » qui pilote l'évaluation des actions. Il est nécessaire de comparer les résultats des futures actions avec la situation initiale afin de voir si l'on a avancé.
- pour réaliser le diagnostic de territoire et recueillir l'avis des gens, on peut se baser par exemple sur les réunions de villages : à Locol-Mendon, de 12 à 14 villages organisent déjà des fêtes. Il faut en profiter.
- un gros travail de diagnostic avait été réalisé il y a 15 ans dans le cadre du projet sur la Ria. Il serait intéressant de comparer ce diagnostic à celui qui sera produit lors de l'Agenda 21.
- différentes initiatives en matière de développement durable sont déjà portées par les participants : des exemples cités :
 - o recyclage du papier,
 - o réduction de la production de déchets,
 - o approche bioclimatique pour la construction d'une maison,
 - o construction dans le respect de la tradition.

5. Développement durable ou pas ?

La diapositive ci-contre est projetée afin de susciter les réactions des participants. Le débat s'oriente autour de l'attention à porter aux « fausses bonnes idées » en matière de développement durable

- par exemple : la laine de bois, qui sur le papier peut paraître plus « naturelle », est en fait plus toxique que la laine de verre...
- de la même façon, une analyse globale du cycle de vie des panneaux photovoltaïques, depuis l'extraction des minerais jusqu'au recyclage, montre un impact environnemental non négligeable. Leur durée de vie n'excède pas 20-30 ans.
- autre exemple : attention peut-être à la récupération systématique de l'eau de pluie et surtout aux usages que l'on en fait : la pluie est parfois chargée de polluants...

Sous le haut patronage de Monsieur **Nicolas SARKOZY**, Président de la République

Énergies renouvelables :
nouveaux chemins de la
croissance



Colloque du Syndicat des énergies renouvelables
19 janvier 2010 - cnit Paris-La Défense
niveau jardin - accueil niveau D

- par ailleurs, le décollage de l'économie verte est très lent. Les emplois, l'accompagnement, la formation des entreprises sont insuffisants et les objectifs du Grenelle I et II ne sont pas suivis de moyens suffisants...

6. Questions sur feuilles

Enfin, tout en prenant un pot de l'amitié, il est proposé aux participant(e)s de répondre à 5 questions écrites sur de grandes feuilles disposées sur des tables au fond de la salle. Les échanges se poursuivent en petits groupes jusqu'à la fin de la soirée.

Les réponses apportées aux questions sont les suivantes :

Quels sont les priorités selon vous pour le développement durable de Locoal-Mendon ?

- cohésion sociale et solidarité
- agir local
- bonne gestion des dépenses de fonctionnement
- où en est le projet de la « Ria d'Etel » : futur parc naturel protégé ?
- garder suffisamment de terre pour se nourrir
- que tout le monde puisse venir habiter à Mendon (financièrement)
- « arrêter » le budget routes. Qu'il ne soit plus le plus important
- construire ou rénover avec des matériaux « nobles ».

Sur quels thèmes souhaiteriez-vous recevoir de l'information ?

- agir local
- l'état de « l'économie verte locale »
- où en est le projet de la « Ria d'Etel » : futur parc naturel protégé ?
- gestion de terres (quantité, qualité).

Comment impliquer votre entreprise dans la démarche ?

- développement local
- en décroissant dans mes besoins journaliers
- en motivant mes clients dans ce sens, en expliquant
- en faisant des portes ouvertes pour expliquer le développement durable
- en ouvrant mes gîtes à tous.

Comment organiser le diagnostic de territoire ? Que faut-il diagnostiquer ?

- organiser par sondage un référendum
- voir le budget de la commune
- que pensent les habitants de l'évolution de l'habitat et du nombre de constructions ?
- combien y-a-t-il vraiment d'agriculteurs et d'ostréiculteurs qui vivent vraiment de leur travail
- combien reste-t-il de terres et d'eau pour nous nourrir ?
- Quelle est la proportion de résidents secondaires et des résidents à l'année ?

Quels sont les principaux freins et leviers pour avancer ?

- Freins :
 - idées préconçues
 - intérêts personnels
 - le manque d'idées
 - le manque de connaissances
 - égoïsme et égocentrisme humains
 - séparation entre terre et mer
 - la désagrégation du lien social et générationnel encouragé par les « politiques »...
- Leviers :
 - intérêt pour le futur
 - avenir « serein », « rose »
 - santé meilleure
 - intérêt pour la planète
 - se poser des questions pour ses enfants
 - s'interroger sur l'avenir, pas seulement « après moi le déluge » .

Enfin, une feuille de présence diffusée au sein des participants permet de recueillir les thèmes prioritaires pour certains et leurs souhaits d'engagement futur au sein de la démarche.

Prochaines étapes :

- démarrage de l'état des lieux des pratiques en interne à la mairie,
- sensibilisation des acteurs locaux au développement durable,
- réunion d'information/mobilisation pour les associations le 20 octobre 2010
- diagnostic de territoire participatif.

Compte-rendu établi par Guillaume Février.